



## ***Vous souhaitez améliorer le fonctionnement et le suivi de votre chaufferie bois ?***

*FORMATION à destination des agents publics territoriaux :*

# **LE SUIVI DES CHAUFFERIES BOIS COMMUNALES de petites puissances (<400kW).**

*prise en charge par le CNFPT*

***Session réalisée sur le Cantal : au Lioran***

**Objectif :** Faciliter le suivi du fonctionnement des chaufferies bois pour les agents communaux (bois déchiqueté et granulé)

**A l'issue de la formation, vous serez capable de :**

- Savoir si le combustible bois est bien adapté
- Identifier les différents organes d'une chaufferie bois et mieux comprendre leur fonctionnement
- Connaître les gestes de base au quotidien de surveillance d'une chaufferie bois,
- Identifier les optimisations possibles et les opérations de maintenance adaptées à prévoir par l'entreprise

**Pour qui :** techniciens, agents communaux, de communes équipées d'une chaufferie bois en fonctionnement ou en cours de réalisation d'une puissance inférieure à 400kW.

**Combien de temps :** 1 journée, le **mardi 13 septembre 2022.**

**Où :** Au Chalet des Galinottes, 2 rue de la Patinoire, **Le Lioran, 15300 Laveissière.**

**Les plus de la formation :** De nombreux retours d'expériences de communes. Cette journée sera également l'occasion d'échanger avec les participants afin de confronter les pratiques.

**Cette formation est réalisée dans le cadre de l'AMI Partenaires Energie Environnement de la Région Auvergne Rhône-Alpes.**

**Formation financée par :**



**Inscription** : obligatoire **au plus vite !**

Ces formations se traitant par voie dématérialisée, chaque collectivité devra inscrire ses agents sous le code stage suivant **ENTCB005** sur la plateforme en ligne du CNFPT : <https://inscription.cnfpt.fr/portail>

Pour les agents travaillant dans plusieurs collectivités, une seule d'entre elles devra se charger de l'inscription.

**L'agent recevra une convocation après la date de clôture des inscriptions et en amont de la formation.**

Les questionnaires d'évaluation des stagiaires seront envoyés sous forme dématérialisée. Pour cela, **chaque agent doit nous envoyer une adresse de messagerie individuelle lors de l'inscription en ligne.**

**Indemnisation** : 11 € pour le déjeuners des stagiaires

**Le programme :**

**Les combustibles (bois déchiqueté et granulés) :**

- Les caractéristiques
- Le contrat d'approvisionnement
- Les conditions de livraison
- Le contrôle de la qualité

**Chaufferie bois :**

- Les organes en chaufferie
- Les particularités
- L'entretien obligatoire et la gamme de maintenance à prévoir

**Le suivi du fonctionnement de l'installation :**

- L'importance du suivi
- Les indicateurs de suivi

**Retours d'expérience :**

- Exemple de dysfonctionnement
- Exemple d'optimisation
- Exercices pratiques – mise en situation

**Renseignements :**

**CNFPT** : responsable pédagogique : [olivia.morelle@cnfpt](mailto:olivia.morelle@cnfpt)  
responsable administratif : [elise.rubeaud@cnfpt.fr](mailto:elise.rubeaud@cnfpt.fr)

<https://www.cnfpt.fr/s-informer/nos-actualites/le-fil-dactus/suivi-chaufferies-bois-communales/auvergne-rhone-alpes>

**Formateurs** : Annick FABBI et Damien PUECH  
ENERGIES 15, 26 rue du 139<sup>ème</sup> R.I, 15002 AURILLAC Cedex  
04 71 45 55 68, [contact@energies15.fr](mailto:contact@energies15.fr)